

VIVRE ENSEMBLE, C'EST AUSSI AU CÉGEP QUE ÇA S'APPREND !

Édithe GAUDET, professeure de sociologie – Collège Ahuntsic ; Sylvie LOSLIER, professeure d'anthropologie – Collège Édouard-Montpetit

RÉSUMÉ

En 1998, le ministère de l'Éducation a précisé les principales orientations d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle dans l'ensemble des niveaux d'éducation (primaire, secondaire, collégial et universitaire). Le Service interculturel collégial¹ a alors été mandaté pour aider les collèges qui le voulaient, à entreprendre une démarche visant la rédaction d'une *Politique institutionnelle d'éducation interculturelle*. C'est ainsi que, pendant quatre ans, plusieurs cégeps ont entrepris de réaliser d'abord un état de la situation de l'interculturel dans leur cégep, puis de se pencher sur des orientations à élaborer en vue de rédiger soit une politique ou une déclaration d'intentions. Près de la moitié des cégeps ont depuis participé à cette démarche et ont introduit des politiques et des orientations dans leurs pratiques quotidiennes. De multiples actions ont été menées visant à :

- Sensibiliser l'ensemble des élèves à la pluralité de la société québécoise dans un contexte mondial.
- Favoriser la participation de tous les élèves, quelle que soit leur origine.
- Développer chez l'ensemble des élèves et du personnel des collèges des habiletés telles que la capacité de communiquer, de gérer la rencontre interculturelle ou de s'ouvrir à la différence sans toutefois nier leur propre identité culturelle.
- Développer des attitudes de respect, de solidarité et d'égalité inhérentes aux droits humains et faire preuve de vigilance à l'égard de toute forme de discrimination négative.
- Sensibiliser l'ensemble des élèves aux enjeux de la mondialisation ainsi qu'aux moyens à prendre pour promouvoir les droits humains dans les réalités sociales et politiques, et ce, sur le plan national et sur le plan international.
- Apprendre à vivre et à travailler dans des contextes sociaux diversifiés.

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS POUR LES CÉGEPs

Nous avons voulu faire un survol des pratiques les plus intéressantes instaurées dans les collèges. Nous présentons d'abord dans cette communication la liste des orientations et des objectifs pour les cégeps en matière d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle ; puis nous mentionnons diverses activités pour promouvoir ces orientations et objectifs. Celles-ci s'appuient sur des actions concertées entre l'établissement (mise en place de structures d'accueil, par exemple), la pédagogie (stratégies d'enseignement) et le parascolaire (activités de sensibilisation interculturelle).

Les activités interculturelles proviennent de tous les collèges, qu'ils soient plus ou moins ou fortement multiethniques. En effet, la mobilité de la population québécoise ainsi que la progression de nos efforts dans le domaine international dépend aussi d'une compréhension de la diversité et d'une capacité à vivre

1. Le Service interculturel collégial est un organisme créé en 1988, qui regroupe des personnes travaillant dans les collèges québécois à divers titres, professeurs, administrateurs, professionnels et personnel de soutien et qui sont intéressés et impliqués dans leurs actions par la diversité ethnoculturelle. Vous pouvez consulter les publications et activités de l'organisme. [En ligne] www.service-interculturel-collegial.qc.ca.

ensemble. Les collèges sont tout autant concernés lorsqu'ils préparent l'ensemble de leurs élèves à intervenir dans les milieux multiethniques ou, dans un sens plus général, à participer comme citoyens dans une société respectueuse de la diversité. Les activités ne sont pas nécessairement les mêmes : elles sont adaptées à la réalité locale.

Nous avons repris les orientations et objectifs décrits par le ministère de l'Éducation en 1998 (*Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle*) et fait une compilation d'activités se déroulant dans les collèges. Cette liste d'activités, même si elle est non exhaustive, démontre le dynamisme, l'efficacité, la rigueur et le professionnalisme dont font preuve les collèges du Québec dans leur approche interculturelle. Déjà en 2007, un colloque organisé par le SIC² avait fait ressortir la grande variété des problématiques et des actions des collèges au niveau de l'intégration scolaire et du développement de relations harmonieuses dans le milieu collégial.

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS POUR LES CÉGEPS	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS
<p>1. Se doter d'orientations, de politiques, d'énoncés d'intentions basés sur une approche interculturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un comité de veille interculturelle. - Nommer une personne responsable du dossier de l'interculturel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Comité composé de représentants des différents intervenants dans le collège : direction, professeurs, professionnels non enseignants, soutien, étudiants. - Comité chargé de promouvoir l'éducation interculturelle et aux droits, de rédiger une politique ou des orientations en ce sens, de faire connaître les responsabilités du collège, de proposer un plan de travail annuel. - Élaborer, avec le soutien du comité, des activités, des événements de sensibilisation à l'interculturel et aux droits. - Agir comme consultant sur des questions spécifiques (par exemple, accommodements raisonnables). - Faire le bilan de ce qui se passe dans le cégep et assurer le suivi des dossiers interculturels.
<p>2. Lutter contre la discrimination sous toutes ses formes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garantir les droits fondamentaux des élèves et des personnels et combattre l'exclusion sous toutes ses formes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Placer des affiches de la Charte québécoise des droits et libertés dans le collège. - Faire connaître à toute la communauté collégiale, les politiques contre la discrimination du collège (harcèlement sexuel, psychologique, racial, etc.) dans le journal local, sur le site Web, etc. - Faire connaître la <i>Loi sur l'équité en emploi</i>. - Organiser des débats sur les questions reliées aux droits de la personne.

2. Colloque tenu en juin 2007 sous le thème *La culture publique commune : du contrat moral à l'accommodement raisonnable*. Vous trouverez les Actes de ce colloque sur le site Web du SIC.

<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître les principes, les contraintes et les obligations juridiques des accommodements raisonnables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Établir des balises pour gérer les demandes d'accommodements raisonnables et d'ajustements concertés.
<p>3. Mettre en place des stratégies d'intervention afin de soutenir l'intégration des élèves issus de l'immigration</p> <ul style="list-style-type: none"> - Viser à connaître la clientèle des élèves issus de l'immigration. - Établir des structures d'accueil des élèves issus de l'immigration. - Mettre en place les conditions nécessaires à l'apprentissage et à la maîtrise de la langue française. 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer ou améliorer un outil de connaissance des élèves issus de l'immigration : sondages, recherches pour connaître des variables comme le pays de provenance, le moment d'arrivée au Québec, les acquis de formation, les langues parlées, etc. - Créer un outil d'analyse des besoins spécifiques de cette clientèle : à partir de cet outil de connaissance, mieux répondre aux besoins spécifiques (langue, accommodements culturels ou religieux). - Évaluer les services d'accueil et d'intégration du collège sous l'angle de la diversité ethnoculturelle. - Favoriser les activités de rapprochement entre les élèves (tant dans la classe que dans l'ensemble des activités du collège) : par exemple, le jumelage dans le collège entre élèves francophones et élèves allophones ou issus de l'immigration, des échanges avec des immigrants des Centres de francisation des immigrants et des élèves du secteur régulier. Ces activités peuvent aller de la simple rencontre (prendre un café) à des activités organisées (aller voir un film, faire de l'exercice, etc.). - Faire des interventions spécifiques auprès d'élèves issus de l'immigration : par exemple, dans certains collèges, il y a des animateurs communautaires ou « travailleurs de corridor » qui font des interventions informelles auprès des élèves ; il y a aussi des intervenants sociaux qui ont un rôle de médiateur (entre l'élève, les parents, le collège). - Encadrer les étudiants étrangers : plusieurs collèges ont mis en place des formules où l'élève est encadré, a accès à des documents d'aide, mais aussi aux services d'intervenants spécialisés. - Identifier les élèves à risque quant à la maîtrise du français. - Développer des outils particuliers pour les élèves allophones dans le cadre des Centres d'aide en français (CAF).
<p>4. Renforcer le sentiment d'appartenance à la société québécoise de tous les élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la culture québécoise. - Faire connaître l'histoire, les coutumes, les valeurs de la société québécoise, incluant l'apport de différentes communautés ethnoculturelles et autochtones. 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser : <ul style="list-style-type: none"> - des échanges entre élèves de différentes régions du Québec : des cégeps pluriethniques font des échanges avec des cégeps qui le sont moins ; - des concours d'écriture, de poésie ; - un cinéma québécois et cinéma d'ailleurs ; - une nuit du conte autochtone, québécois, etc.

<p>5. Promouvoir le savoir-vivre ensemble dans l'ensemble des activités pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître la nécessité d'une compétence interculturelle pour tous les élèves dans le cadre de leur programme scolaire. - Favoriser le développement d'outils pédagogiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la recherche appliquée à la pédagogie interculturelle. - Acquérir une compétence interculturelle dans tous les programmes du réseau collégial : actuellement, plusieurs programmes ont défini des compétences allant jusqu'à l'intervention en milieu pluriethnique (techniques policières, d'intervention en délinquance, d'éducation spécialisée, etc.). - Acquérir de connaissances sur l'immigration, l'intégration, les habiletés de communications interculturelles, les stratégies d'intervention en milieu pluriethnique. - Visiter des lieux de culte (mosquée, gurdwara sikh) et rencontre avec des personnes-ressources, visites de quartiers pluriethniques de Montréal, rallyes interculturels: mettre les élèves en état de découverte de l'autre, de ses valeurs, vivre une situation de choc culturel. - Échanger avec des immigrants dans les Centres de francisation (CFI). - Travailler avec des organismes d'aide aux immigrants. <p>Exemples de travaux pour les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - découvrir les ouvriers de la mode québécoise (techniques de mode); - ces enfants d'ailleurs : comment mieux les connaître? (techniques de service de garde); - aménagement d'un lieu: créer une maquette tenant compte de la diversité culturelle (techniques de design intérieur); - création d'un DVD sur des cas d'accommodements (soins infirmiers); - publier des trajets migratoires d'élèves.
<p>6. Promouvoir le savoir-vivre ensemble dans l'ensemble des activités parascolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser des activités parascolaires axées sur des dimensions de l'interculturel et de l'éducation aux droits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités suggérées dans le cadre de la Semaine des rencontres interculturelles, le Mois de l'histoire des Noirs, la Semaine d'actions contre le racisme, la Journée mondiale des réfugiés, la Journée de la tolérance. - Journées thématiques : Journée du Maghreb, Journée sur l'esclavage moderne, Journées des sciences de la religion. - Afficher un calendrier interculturel dans le collège et dans la classe : souligner une fête (Nouvel An chinois) ou un rituel religieux (Ramadan). - Repas interculturels avec des immigrants nouvellement arrivés où chacun apporte un plat typique de son pays d'origine. - Expositions de photos : Femmes du monde, les communautés ethniques du Québec (par exemple). - Débats : les relations amoureuses interculturelles (par exemple).

	<ul style="list-style-type: none"> - Visionnement de films documentaires. - Journal interculturel : les élèves écrivent un journal où se retrouvent des informations sur la vie communautaire de différentes communautés (une annonce du Festival Vues d'Afrique, une entrevue avec un écrivain néo-québécois, etc.). - Kiosque organisé par les élèves sur des communautés présentes au Québec : exposition d'objets d'arts, dégustation de mets typiques. - Vitrine interculturelle : un comité étudiant interculturel, composé, entre autres, d'étudiants en design de présentation, réalise une vitrine, à la bibliothèque, sur l'histoire de l'immigration, sur l'immigration et l'emploi, sur les obstacles à la communication interculturelle. - Conférences. - Ligue d'improvisation l'AMI : ligue intercollégiale d'improvisation composée d'étudiants de toutes origines. - Tournoi sportif interculturel. - Spectacle : théâtre africain, musique du monde. - Salon de thé du monde : on invite les élèves à prendre des thés marocain, japonais, indien ; ces thés sont servis par un membre de la communauté qui explique les rituels reliés au thé. - Drapeau de souhait tibétain : les Tibétains ont des drapeaux de prière qu'ils installent à l'extérieur afin que le vent souffle leurs prières au loin. Inspirés de ce rituel, les élèves créent des drapeaux où ils expriment leurs souhaits au sujet des relations interculturelles. - Spectacle interculturel organisé par les élèves. - Théâtre interculturel : par exemple, <i>Les Belles Sœurs</i> de Michel Tremblay, joué par des étudiants chinois ; théâtre joué par des élèves de différentes communautés. - Création, par des élèves, d'un album musical interculturel.
<p>7. Assurer une juste représentation de la diversité ethnoculturelle parmi son personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître la diversité ethnoculturelle de son personnel et valoriser cet apport. 	<ul style="list-style-type: none"> - Afficher une carte du monde avec les pays d'origine du personnel. - Midi-conférence : découvrir le trajet migratoire de membres du personnel.
<p>8. Favoriser et soutenir la formation interculturelle et aux droits de tout son personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le développement d'outils pédagogiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Midi-conférence : thèmes portant sur des trajets migratoires, sur la laïcité, etc. - Journée pédagogique sur des thématiques reliées à la formation interculturelle. - Proposer des cours crédités aux professeurs (comme PERFORMA) sur la gestion de classe, les stratégies d'intervention, la communication interculturelle, les communautés ethniques au collège. - Proposer des cours aux personnels du collège sur la communication interculturelle, les stratégies d'intervention (services aux étudiants), les communautés ethniques au collège.

